



# Les Amis du Four à Chaux de La Tour sur Orb

## LETTRE D'INFORMATION N°6 È JANVIER 2011

Bien cher(e)s ami(e)s

Nous voici à notre 3<sup>ème</sup> année de fonctionnement et c'est la période des vœux et je vous remercie infiniment de tous ceux que vous avez formulés pour l'association !

C'est aussi la période de renouvellement de votre adhésion, si, comme nous l'espérons, vous souhaitez continuer à nous soutenir.. Vous trouverez un bulletin d'adhésion joint à ce courrier. Vous le trouverez également sur la page d'accueil du site internet. La cotisation est fixée à 5 euros, conformément à la décision prise en Assemblée Générale en juin 2010.

Merci donc de votre confiance et de votre soutien !

Voici les nouvelles depuis octobre dernier :

### I. Animation

Des courriers ont été envoyés aux associations de La Tour, Bédarieux et des environs pour leur proposer des visites de groupe. L'association Mycologique et Botanique des Hauts Cantons viendra visiter le four le 13 janvier. Un groupe de France Télécom est prévu pour avril. Nous espérons avoir d'autres réponses pour le printemps.

Nous commençons à préparer la Journée du Patrimoine de Pays qui aura lieu le 19 juin 2011. Le thème est cette année : « Le patrimoine caché, les secrets de fabrication et de savoir-faire, la face cachée de l'art de bâtir ». Si vous avez des talents dans l'art de bâtir ou si vous détenez des secrets de fabrication, n'hésitez pas à venir animer un atelier !

Un article sur le four à chaux est paru en octobre dans la revue du Parc Naturel Régional Haut Languedoc dans la rubrique « Patrimoine ».

Un autre article paraîtra au printemps dans les cahiers de l'association « Arts et Traditions Rurales ».

## II. Restauration

Un devis a été établi par une entreprise suite aux préconisations de la DRAC et de l'Architecte des Bâtiments de France, pour la reconstruction et l'étanchéisation de la tour qui s'écroule, ainsi que pour la reprise des joints de la halle voûtée.

Les dossiers de demande de subventions ont été déposés à la DRAC, au Conseil Général de l'Hérault et au Conseil Régional Languedoc Roussillon. Nous sommes en attente de leurs décisions. Les travaux ne pourront commencer que lorsque le financement sera acquis. Nous verrons à ce moment-là les possibilités de mécénat d'entreprise au travers de la Fondation du Patrimoine.

J'espère pouvoir vous en dire plus sur la prochaine lettre d'information !

A très bientôt !

Annick Jeanjean  
Présidente